

LE

Messager de la Foi

Retraite des Hommes à Notre-Dame.

Encore un beau spectacle, encore une consolation pour le cœur de notre mère la sainte Eglise qui a tant à souffrir, encore un triomphe sur les idées d'indifférence et d'irréligion que l'enfer souffle partout avec une ardeur fatigable.

Il y a quelque temps, les Dames de Montréal, comprenant ce que c'est qu'une retraite, se pressaient et foulèrent aux pieds de la chaire sacrée ; puis les Demoiselles, marchant sur de si nobles traces, vinrent quelques jours plus tard encombrer les nefs et les bas-côtés de la vaste église de Notre-Dame.

La semaine dernière, c'était au tour des hommes. Dès les premières instructions, non-seulement les nefs et les bas-côtés étaient remplis, mais il fallut demander place aux galeries. Loin de s'arrêter, ce flot d'hommes de toutes les conditions et de tous les étages de la société alla toujours grossissant jusqu'au dernier jour.

Le Rév. M. Giband ouvrit la retraite par une série d'instructions sur le Salut.

Puis le Rév. M. Sorin montra dans le péché le principal obstacle à cette *unique chose nécessaire*. Dans un troisième sermon, il transporta le pécheur au redoutable et inflexible tribunal de la Justice Divine.

Le lendemain, le Rév. M. Deschamps, profitant de la erreur salutaire que produit dans les âmes la pensée épouvantable du jugement, proposa un moyen facile et irrésistible d'en éviter les rigueurs. Dans un premier sermon, il mit le *Tribunal de la Miséricorde* en face du tribunal de la Justice ; et dans un second il nous donna les moyens de profiter de ce *Tribunal de la Miséricorde*.

Jeudi, veille de Noël, il n'y eut pas de sermon, afin de laisser aux Retraitants tout le temps nécessaire pour leurs confessions. Déjà, durant les sept jours qui avaient pré-

cédés, ils s'étaient présentés au confessionnal. Déjà les Juges du *Tribunal de la Miséricorde* avaient passé de longues heures, même de la nuit, à entendre l'aveu de leurs fautes. Malgré cela cependant plusieurs Retraitants n'avaient pû recevoir la Ste. Absolution quand déjà les joyeuses volées du carillon de Notre-Dame appelaient les fidèles au ravissant spectacle de la Messe de Minuit.

Les journaux ont déjà dit les sentiments religieux de la foule immense et compacte qui se pressait alors autour de la crèche de l'Enfant-Dieu. Ils ont parlé de cette illumination grandiose, de cette Messe, de cette Pastorale que, chaque année, on croit entendre pour la première fois.

Pour nous, suivons nos Retraitants à la Table sainte. Quelle foi, quel recueillement dans ces quatre à cinq mille hommes qui s'empressent de venir recevoir leur Dieu. Quelles promesses, quels serments ont-ils faits dans cet heureux moment à l'hôte de leur cœur? C'est le secret d'un chacun que l'avenir nous dira.

Restait un dernier sermon, celui de la clôture de la Retraite. Il fut donné par le Rév. M. Picard qui prit pour texte le cantique des Anges : *Gloria in excelsis Deo et in terra, pax hominibus bonæ voluntatis.*

M. le Prédicateur termina par une chaleureuse invitation à tous les Retraitants de renouveler leurs promesses de Tempérance, ce que chacun s'empressa de faire après la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Les hommes ont donc eu leur retraite, les Dames et les Demoiselles ont eu la leur; tous les membres de la famille sont venus boire aux Sources de la régénération, à ces sources où se resserrent les liens de la famille, à ces sources où l'on puise la force de se mettre généreusement au service de Dieu, à ces sources du vrai bonheur.

Puisse le souvenir de ces jours de grâces, puissent les résolutions prises durant ces retraites ne s'effacer jamais des esprits et des cœurs, et Dieu sera servi fidèlement, l'union la plus intime règnera dans les familles, la joie et le bonheur seront dans tous les cœurs.

Règlement de Vie pour se sanctifier dans le monde.

(Extrait des Œuvres de St. Alphonse de Liguori.)

LE MATIN.

1. Se lever à une heure fixe, par exemple, à cinq heures ou cinq heures et demie; ne pas dépasser l'heure sans cause raisonnable.

2. Aussitôt qu'on s'éveille, offrir son cœur à Dieu, faire le signe de la croix, s'habiller promptement et modestement; puis réciter à genoux trois *Ave Maria* en l'honneur du Cœur immaculé de la Sainte Vierge Marie, pour obtenir une grande pureté de cœur, de corps et d'esprit.

3. Faire la prière du matin et la méditation pendant une demi-heure, ou du moins un quart d'heure.

4. Assister à la sainte Messe autant que possible.

PENDANT LA JOURNÉE.

5. Faire une lecture spirituelle pendant un quart d'heure au moins.

6. Réciter le Chapelet, autant que possible en communion.

7. Faire la visite au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge, à l'église s'il est possible.

N. B. Pour ces trois exercices on prendra les moments de loisir que les occupations permettront.

8. Faire fréquemment, et surtout au commencement et à la fin du travail, des oraisons jaculatoires, principalement des actes d'amour de Dieu, comme : *Mon bon Jésus ! Je veux vous aimer ; faites que je vous aime beaucoup, etc.*

9. S'exercer à la mortification des yeux, des oreilles, de la langue, en s'abstenant de regarder, d'écouter, de dire des choses inutiles, quoique non dangereuses, pour pouvoir plus facilement s'abstenir des mauvaises ou des dangereuses.

10. Profiter des occasions de souffrir quelque peine, contradiction ou humiliation, pour l'amour de Dieu. Dans toutes les contrariétés et les souffrances, se soumettre à la volonté de Dieu, en disant : *Mon Dieu : vous le voulez ainsi ; que votre volonté soit faite !*

11. Se priver aux repas, en tout ou en partie, de quelque chose que l'on aime davantage, et ne jamais contenter entièrement son appétit.

12. Ne rien manger hors des repas, sans nécessité.

13. Fuir l'oisiveté, les mauvaises compagnies, les occasions de péché, spécialement celle où la chasteté est en danger.

14. Dans les tentations, surtout celles de la chair, faire le signe de la croix, si l'on est seul ; dire dans le fond de son cœur : *Jésus ! Marie ! secourez-moi.* Si la tentation continue, ne pas se troubler, mais prier plus vivement et dire : *Mon Jésus ! j'aime mieux mourir que de vous offenser.*

15. Si l'on a le malheur de commettre quelque péché, même grave, ne pas se troubler, mais faire aussitôt un bon acte de contrition, avec le ferme propos de n'y plus retomber et de s'en confesser le plus tôt possible.

LE SOIR.

16. A une heure fixe, par exemple, à neuf heures, faire la prière du soir, l'examen de conscience ; dire les litanies de la Sainte Vierge ; puis lire quelque chose de ce que l'on doit méditer le lendemain.

17. Ayant récité à genoux les trois *Ave Maria* comme le matin, se déshabiller avec toute modestie ; étant au lit, se couvrir toujours décemment, s'y tenir modestement.

18. En attendant le sommeil, occuper son esprit du sujet de la méditation du lendemain, de la pensée de la mort ou de quelqu'autre pensée sainte, et faire souvent des prières jaculatoires.

19. Choisir un bon confesseur, en qui on ait confiance ; lui bien ouvrir son cœur et se laisser diriger par ses avis ; ne le quitter que pour une forte raison.

20. Se confesser une fois la semaine, et communier aussi souvent que le père spirituel le permet.

21. Jeûner tous les samedis et la veille des fêtes de la Sainte Vierge, si on le peut. Faire au moins ces jours-là quelque mortification en son honneur, selon ses forces et

ses occupations. Nourrir dans son cœur une tendre dévotion envers la Sainte Vierge, lui adresser de temps en temps cette fervente prière : *Ma bonne Mère, Marie ! aidez moi à bien aimer votre divin Fils Jésus.* Porter le scapulaire ou du moins la médaille miraculeuse.

OBSERVATION.

Cé Règlement n'imposant par lui-même aucune obligation sous peine de péché, on ne doit pas s'effrayer si l'on ne peut le suivre en tout. Que chacun y prenne ce qui peut s'accorder avec les devoirs de son état, qui doivent toujours avoir la préférence sur les pratiques de piété qui ne sont pas d'obligation. Ainsi, faire ce que l'on peut, mais de bon cœur, pour l'amour de Dieu.

Réception de nouveaux Chanoines à l'Évêché.

Hier, jour de Noël, avait lieu à la chapelle de l'évêché, l'installation de MM. les chanoines J. Séguir, J. L. Monjeau, et P. C. Dufresne. A 3 heures p. m., Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Gratianopolis laissait le palais épiscopal, accompagné de son clergé et des nouveaux dignitaires ; il était assisté de MM. les chanoines LeBlanc et Plamondon.

La cérémonie commença par le chant du *Veni Creator*, après quoi M. le chanoine LeBlanc fit lecture de l'acte de nomination des chanoines élus. Puis ceux-ci prononcèrent à genoux, ensemble et à haute voix, en face de l'évêque officiant, la profession de foi, le Credo ainsi que leur serment d'office. Ils furent conduits alors au lutrin et à leurs stalles.

Le chant du *Te Deum* termina la cérémonie.

L'on remarquait au chœur, les Révds. prêtres de l'évêché, ainsi que les Revds. A. Therrien, de Montréal, Paul Larocque, missionnaire aux États-Unis, J. B. Proulx, missionnaire au Nord-Ouest, O. Godin, de l'École Normale et F. Kavannagh, de Montréal.

Outre nos Seigneurs les évêques de Montréal et de Gratianopolis, le chapitre de Montréal dit le *Nouveau-Monde*, compte actuellement dix membres titulaires.

Que les nouveaux chanoines veuillent bien nous permettre de leur offrir nos plus sincères félicitations sur leur promotion à cette charge éminente.

Fête des Pauvres au Refuge de la Passion.

Le divin Enfant de Bethléem, en touchant cette vallée de larmes, a inauguré le règne de la charité ; de son cœur embrasé d'amours, coulent sans cesse, ces œuvres admirables que l'Église Catholique offrira toujours à l'étonnement et à l'admiration de ses ennemis.

Nous sommes heureux de signaler à la bienveillante attention du public un *nouveau foyer* de charité pour les pauvres que nous a présenté, lundi, 28 du présent mois, une de ces scènes délicieuses dont le souvenir est ineffaçable.

Cent familles au moins, avaient été convoquées par les Petites Servantes des Pauvres au Refuge de la Passion, pour y recevoir une ample provision de bois et de vêtements chauds pour l'hiver. Dès sept heures du matin, les salles étaient encombrées. Femmes, vieillards, enfants, tous étaient environnés des directrices de l'établissement qui leur prodiguaient ces soins empressés et délicats qui font tant de bien aux cœurs qui souffrent.

Le Révd. M. Picard, P. S. S. et fondateur de l'Œuvre, est monté au saint autel et a offert l'auguste sacrifice pour ses bien-aimés enfants, les pauvres.

Après la messe, il a prononcé une courte allocution, dictée par la circonstance. Il a commenté ce passage de l'Évangile : *Erunt novissimi primi et primi novissimi*. Ces paroles citées avec tant d'à-propos semblaient tomber de la bouche même du Sauveur pour la consolation des pauvres, qu'il a appelés avant tous les autres, auprès de son berceau.

La cérémonie terminée, tous les assistants ont été invités à prendre part à un splendide déjeuner. Les Petites Servantes des Pauvres s'occupaient elles-mêmes de tous les détails du service. Qu'elles nous ont paru heureuses de soulager les membres souffrants du Dieu de la Crèche !

Le repas a été égayé par le chant de pieux cantiques. Les pauvres se sont montrés extrêmement sensibles à cette délicate attention.

Le vénérable Directeur de ces congréganistes ne pouvait manquer d'être présent à une réunion si bien faite pour son cœur. Accompagné de quelques amis dévoués

à l'œuvre, il a fait le tour des tables, adressant une parole aimable à chacun des convives, et laissant échapper quelques-unes de ces paroles d'édification qui portent dans les âmes la semence des vertus.

Au déjeuner a succédé la distribution des vêtements et des *Bons* pour se procurer le bois de chauffage. Il nous serait impossible de peindre, dans toute leur vérité, la reconnaissance et les transports de joie qui ont éclaté au milieu de l'assemblée.

Ames chrétiennes et généreuses, à qui Dieu a départi les biens de la fortune, accourez à ce touchant spectacle, et dites-nous si les joies du monde sont comparables aux chastes délices que procure le soulagement des pauvres.

UN TÉMOIN.

L'Enfant Jésus du fond de sa crèche vous tend les mains pour vous demander quelque chose pour ses membres souffrants. Si vous voulez bien lui donner, vous pourrez l'envoyer au Séminaire en l'adressant à M. Picard, qui sera heureux de leur remettre en votre nom.

Résolutions de Tempérance pour les Hommes.

1. Observer, autant que possible, la tempérance totale.
2. Se faire du moins un devoir rigoureux de ne jamais faire d'excès d'intempérance.
3. N'user que de boissons bien connues pour n'être pas nuisibles à la santé, et en observant scrupuleusement les règles de la sobriété.
4. S'interdire pour toujours l'usage des liqueurs fortes qui ruinent les tempéraments les plus forts, produisent le *delirium tremens* et causent tant de morts subites et malheureuses.
5. Ne pas fréquenter les ivrognes de profession dont le commerce ne peut qu'être funeste, quand on aime à les rencontrer pour se divertir avec eux.
6. Ne pas aller, sans de justes raisons, aux auberges, même quand elles ont la licence. Quant à celles où l'on vend des liqueurs enivrantes sans licence, ne jamais y mettre le pied, et se donner bien de garde de les encourager en quelque manière que ce soit.
7. Prendre tous les moyens possibles pour empêcher

les mauvaises auberges et même celles qui sont connues, pour être inutiles, par exemple, en refusant des licences, quand on en est chargé par la loi, en ne signant jamais les certificats de bonne conduite que sollicitent ceux que l'on sait être incapables de tenir le bon ordre dans ces maisons publiques, en ne votant pas pour ceux qui se présentent pour se faire élire membres des conseils municipaux, quand on sait qu'ils ont pour principe de donner des licences indistinctement à tout le monde.

8. Renvoyer de ses chantiers, ateliers ou boutiques, les ouvriers et engagés qui se livrent à des excès de boisson.

9. Ne prendre jamais de liqueurs enivrantes entre les repas, à moins, d'une vraie nécessité ; et n'en point offrir aux autres.

10. Pour obtenir la grâce d'être fidèle à toutes ces pratiques de tempérance, se confesser autant que possible tous les mois et mener une vie si chrétienne que l'on puisse faire fréquemment la sainte communion.

11. Dans cette même intention, assister tous les mois soit au sermon, soit au chemin de la croix, ou à tout autre exercice institué pour maintenir en vigueur la sainte tempérance.

12. Réciter chaque jour le *Pater* et *Ave* de la tempérance avec l'invocation : *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous*, pour demander le succès de la tempérance et la conversion des pauvres ivrognes.

13. Se montrer zélé pour faire régner partout la tempérance, par ses paroles, par ses exemples et par tous les moyens en son pouvoir.

14. Prouver par des faits, les précieux avantages de la tempérance. A cette fin déposer aux Banques d'Épargne toutes les économies que la tempérance permet de faire.

15. Pour la même raison renoncer au luxe et à la vanité, qui sont les causes ordinaires de tant de folles dépenses qui ruinent les familles. Que ces économies servent aussi à créer des fonds pour augmenter les dépôts qu'il est si important de faire aux Banques d'Épargne.